

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« RÉFORMER L'ASSURANCE-EMPLOI : C'EST LE TEMPS! »

Montréal, le 17 novembre 2021 – Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) lance la campagne « Réformer l'assurance-emploi : C'est le temps! », avec des publicités dans les journaux francophones et anglophones et sur le web pendant trois semaines, demandant au gouvernement de mettre en œuvre la nécessaire réforme de l'assurance-emploi, afin de moderniser le programme et le rendre plus juste et accessible.

« La réforme de l'assurance-emploi est un enjeu majeur, mais on n'en entend pas encore parler. Si on débarque ainsi sur la place publique, c'est pour rappeler au gouvernement ses intentions et la nécessité d'une réforme » a déclaré Pierre Céré, porte-parole du CNC. « Tout le monde en convient, la crise a mis en lumière les défaillances du filet social. Si le gouvernement fédéral a mis en place d'importants programmes de soutien du revenu et des assouplissements à l'assurance-emploi, ces mesures demeurent temporaires, et certaines sont déjà terminées »

Les priorités d'une réforme :

- **L'élargissement de la couverture**, vers des secteurs du monde du travail qui en sont présentement écartés, au premier chef le monde du travail autonome, mais aussi ceux et celles qui sont mal protégés : travailleurs et travailleuses à temps partiel et saisonniers, ainsi que les communautés autochtones. Élargir la couverture, c'est aussi assouplir les trop graves sanctions rattachées aux raisons de fin d'emploi présentement jugées invalides. En dehors des mesures temporaires de crise, un.e demandeur.se sur 4, qui a travaillé et cotisé au régime au cours de la dernière année, est refusé.e en raison de ces sanctions.
- **L'amélioration des protections**, c'est à dire relever le taux et la période de prestations, modifier la méthode de calcul, et chercher à simplifier l'application de ce programme par l'instauration de règles universelles plus simples, car ce programme est devenu inutilement complexe.



« En somme, il faut réparer le filet social et lui donner une bonne dose de justice et d'équité. C'est le temps de réformer l'assurance-emploi », a conclu le porte-parole.

Source :

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

Informations :

Pierre Céré, porte-parole, cell. : 514-606-4074

Courriel : cnc@lecnc.com